****

**Déclaration d’Haïti**

39**ème session du Groupe de travail**

**1-12 Novembre 2021**

**Examen Périodique Universel**

**GRECE**

 La délégation haïtienne souhaite la bienvenue à la délégation de la Grèce et la remercie de la présentation de son rapport national au titre de son 3e passage à l’Examen périodique universel

 Haïti se réjouit des efforts déployés par la Grèce dans la mise en œuvre des recommandations du deuxième cycle.

 Haïti a pris note des mesures adoptées par les autorités grecques en vue de renforcer le cadre national de promotion et de protection des droits de l’homme en dépit d’une décennie caractérisée par l’austérité. Elle salue particulièrement l’adoption du plan national pour la reprise et la résilience Grèce 2.0 et la mise en place d’une stratégie nationale d’intégration sociale et de reduction de la pauvreté.

 Dans un esprit constructif, Haiti souhaite formuler à la Grèce deux recommandations :

1-Protéger les personnes qui entrent en Grèce par les frontières terrestres et maritimes, notamment en veillant à ce que les opérations de contrôle frontalier tant sur terre qu’ en mer soient menées dans en conformité avec le droit international des droits de l'homme notamment dans le respect du principe de non-refoulement.

2-2 / Prendre des mesures concrètes et durables en vue de lutter contre les effets négatifs du changement climatique.

 Haïti souhaite plein succès à la Grèce.